



## LE MOT DU MAIRE

*L'école ... nous avons tous entendu, sifflé, fredonné « c'est ce sacré Charlemagne, sacré Charlemagne ... » Il serait celui qui a rendu l'école "obligatoire" mais, attention, réservée seulement aux enfants des nobles et grands bourgeois de l'époque...*

*Plus près de nous, en ouvrant l'école à tous, Jules Ferry a marqué notre société de son ambition : par la connaissance, permettre à l'Homme de s'élever, de s'affirmer.*

*Mais l'école c'est aussi, pour nos enfants, la première incursion dans la "vraie future vie".*

*Nos enfants ... une autre chanson dit « prendre un enfant par la main ... » mais, contrairement à ce qu'elle laisse croire, le plus sûr avenir de l'enfant, ce n'est pas d'en faire un roi, un dieu, et peut être demain un tyran, c'est en faire ce qu'il y a de plus difficile, tous les parents que nous sommes le savent : un adulte.*

*L'école prend sa part dans l'atteinte de cet objectif. La pédagogie du maître, de l'instituteur, du professeur, conduit à l'acquisition des connaissances, à leur compréhension, à l'épanouissement des capacités intellectuelles, acquis indispensables pour, plus tard, gérer au mieux notre vie d'adulte.*

*Pour nos enfants, nous avons besoin d'une école forte, respectée, où celles et ceux qui y exercent, pour beaucoup d'entre eux comme un véritable sacerdoce, doivent se sentir reconnus, appréciés, soutenus et respectés dans leur travail, dans ce qu'ils sont.*

*Reconnus, appréciés, soutenus : par nous les parents ; respectés : par nos enfants. Voilà une partie de notre mission éducative indispensable à l'atteinte du plus bel objectif d'une vie de parents : conduire nos enfants « par la main » vers une vie d'adulte, cette mission, elle ne se délègue pas, pour nous les parents, c'est la nôtre,*

*Et vous, qu'en pensez vous ?*

## STATU QUO

**Les parents d'élèves** ont pu le constater : l'école "Docteur Benoît" a conservé ses cinq classes. Pour cela, il fallait que 106 élèves soient inscrits à la rentrée de septembre 2008. Et pourtant, en début d'année, l'affaire n'était pas gagnée !

En avril 2008, en regard du nombre d'élèves potentiel, l'Inspecteur d'académie nous annonçait en effet la fermeture conditionnelle d'une classe. En mai, la prévision d'effectif s'établissait à 96 et la cause pouvait sembler perdue.

**S'orientant** vers une action volontariste et prenant en compte les règles nationales en vigueur plutôt que de s'époumoner en vaines protestations, la municipalité a décidé en premier lieu d'orienter vers l'école Docteur Benoît toutes les demandes de scolarisation venant des communes extérieures.

**Une action** sur le périmètre scolaire, un moment envisagée, a été écartée car elle aurait pu conduire à de graves difficultés ultérieures. En second lieu, la municipalité a donc proposé aux parents des enfants scolarisés à l'école Lhomme, école pour laquelle le problème d'effectif ne se pose pas, d'inscrire leurs enfants à l'école "Docteur Benoît". Au final, six familles ont répondu favorablement, sauvant ainsi la classe menacée de fermeture.

**Pour l'équipe municipale** chargée par le maire d'appliquer les décisions de la municipalité, ce fut pendant plusieurs mois un travail permanent de concertation avec les parents, les enseignants et les directeurs d'école, mais finalement un travail couronné de succès grâce à la compréhension et à l'engagement des parents qui ont accepté de changer leurs enfants d'école, grâce aux familles des communes extérieures qui, ayant demandé une scolarisation à l'école Joseph Lhomme, ont accepté d'inscrire leur enfant à l'école "Docteur Benoît", grâce aussi au travail du personnel communal et des ATSEM de l'école Chantoiseau qui se sont mobilisés pour convaincre les parents concernés. Un petit effort de chacun pour un grand résultat ! Merci à tous !

## QUI ETES VOUS JACQUES COLIN ?



**Je suis né à Belfort** en 1951 et j'ai passé mon enfance et mon adolescence à Giromagny, ma famille étant originaire des vallées des Vosges du sud. En 1966, je suis entré à l'Ecole Normale d'Instituteurs et à partir de là ma carrière d'instituteur s'est déroulée en Haute-Saône sauf pendant deux années où j'ai enseigné le français dans un programme

bilingue, aux U.S.A, avec mon épouse Catherine. Chargé d'école à classe unique puis directeur d'école, mon métier a largement empiété sur mes occupations personnelles. En 1984, je suis revenu habiter à Giromagny avec Catherine et nos deux enfants. Passionné de musique et de nature, je suis simplement heureux de vivre à Giromagny, que je connais bien, dans un cadre naturel riche et dans un milieu associatif puissant et dynamique.

**Elu conseiller municipal** en 1995 et délégué au conseil de la Communauté de Communes de la Haute Savoureuse, celle-ci m'a confié une vice-présidence avec la charge de l'environnement et de l'assainissement puis celle de la culture quand la CCHS a pris en charge le fonctionnement du centre socioculturel, de l'école de musique et du théâtre des deux sapins.

**En 2001**, n'ayant pas été élu au conseil municipal ... *(suite page 2)*

## EDITORIAL

« *Beaucoup trop de tiédeur, pas de souffle, pas d'imagination, une frilosité désespérante, ...* » nous disent les "trois élus à votre service" de la liste "pour Giromagny ensemble bougeons" dans la "tribune libre" du mois d'octobre. Voilà un costume bien taillé pour l'hiver et sans aucun doute assez large pour habiller la vingtaine de conseillers de la "majorité" !

**Il faut bien reconnaître** que le groupe d'opposition au sein du conseil municipal, à défaut de nous montrer en quoi il est capable de « bouger », n'est pas avare de conseils ! « *Innovez, inventez, imaginez, remettez en question toujours et partout ... on aimerait une vraie réflexion* » disent-ils « *s'appuyant sur une analyse des besoins individuels des gens, ce qui suppose d'enquêter auprès de nos aînés, de comprendre leurs attentes et de s'interroger ensuite sur la possibilité de les satisfaire ou non* ».

**Que l'opposition critique**, quoi de plus naturel ! Quant au niveau, chacun en jugera, mais comme nous n'entendons pas entrer dans de stériles polémiques, nous voilà tentés de dire "chiche". Montrez nous vos talents, messieurs de l'opposition ! Enquêtez, analysez, interrogez-vous, comprenez et faites nous part de vos propositions afin que nos aînés puissent bénéficier d'une « *autre politique* », appuyée sur de solides arguments techniques et financiers, afin que l'on puisse voir si d'aventure vous seriez capables d'autre chose que de critiques mal venues et de bons conseils qui, il faut bien le dire, ne coûtent pour le moment pas bien cher à ceux qui les prodiguent ! Et s'il advenait que la démonstration soit probante alors nous n'hésiterions pas à vous dire "chapeau" ! Un accessoire certainement utile en cette saison et qui pourrait même relever de l'ordonnance pour certains.!

## GENDARMERIE

La brigade de gendarmerie de Giromagny fait partie des brigades dotées à titre expérimental d'une adresse courriel accessible au public. Ainsi il est possible d'entrer en contact avec la gendarmerie à l'adresse **cob.giromagny@gendarmerie.defense.gouv.fr**. Il est à noter toutefois que ce dispositif ne permet pas le dépôt de plainte en ligne ni le traitement des affaires urgentes.

(*Jacques COLIN, suite*) mais toujours soucieux de servir la collectivité, je me suis investi dans l'action au centre socioculturel, convaincu de son rôle social et fédérateur au sein de la communauté de communes. Elu vice-président, j'ai pu continuer à travailler avec la municipalité et ses représentants, surtout avec Jean Lefèvre, notre maire actuel, et avec la communauté de communes.

**En 2008**, Jean Lefèvre m'a demandé d'être son 1<sup>er</sup> adjoint avec la charge des délégations "vie associative, culture, jeu-

nesse, école et cadre de vie". Parallèlement, investi d'une nouvelle vice présidence à la Communauté de Communes, je suis en charge des affaires culturelles et socioculturelles ainsi que du tourisme.

**Les objectifs** du mandat de l'équipe municipale actuelle ont été clairement définis lors de la campagne électorale et j'y serai fidèle. La construction du futur centre socioculturel qui abritera aussi l'accueil périscolaire, la restauration scolaire et la bibliothèque de Giromagny fera partie, comme on s'en doute, de mes actions prioritaires.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE

**La date de cette séance** du conseil municipal a été avancée pour des raisons techniques et l'ordre du jour ne comporte que 4 points dont un de dernière minute. 18 conseillers sont présents et 5 sont représentés.

**Le premier point** concerne un projet d'acquisition de parcelles de terrain sur le site de la Lainière, en liaison avec une vente en cours (SCI Phibao). La municipalité, conformément à ses engagements, travaille en effet sur un projet de réalisation d'un cheminement piétonnier et cyclable le long des berges de la Savoureuse, entre la place De Gaulle et l'avenue de Schwabmünchen, dont les bases ont été apportées par l'étude "MILAINÉ" (*ce projet fera bien entendu l'objet d'une présentation en détail dans un prochain numéro de GIRO.COM mais le dossier MILAINÉ peut être consulté dans son intégralité sur le site [www.giromagny.fr](http://www.giromagny.fr)*). Bien que les études détaillées ne soient pas achevées, le maire précise qu'il est important de sécuriser, chaque fois que l'occasion se présente, les acquisitions foncières nécessaires. Après débat le conseil municipal, par 20 voix pour contre 3 abstentions, autorise le maire à négocier et signer tous les actes nécessaires à la future acquisition avec les SCI Phibao et de la Lainière, retient Henri PUCHE, géomètre, pour l'élaboration du document d'arpentage et Maître TROUILLAT, notaire, pour la

rédaction des actes.

**Le deuxième point** porte sur l'attribution d'une indemnité au receveur municipal dans le cadre de la mission de conseil qui lui a été demandée. Le conseil municipal accorde à l'unanimité cette indemnité au taux de 100% pour la durée du mandat en cours.

**Le troisième point**, purement technique, consiste en une approbation d'une modification des statuts du SIAGEP (*Syndicat Intercommunal d'Aide à la Gestion des Equipements Publics*) afin d'assurer une conformité avec la réglementation en vigueur. Cette modification est acceptée à l'unanimité.

**Le dernier point** porte sur une courte décision budgétaire modificative rendue nécessaire par l'évolution importante du taux des intérêts des emprunts contractés antérieurement par la commune. Afin de faire face aux engagements un transfert de 11500 € est proposé entre le chapitre des charges à caractère général (réduction des frais d'entretien de terrains) et le chapitre des charges financières. Une recette complémentaire de 3500 € est également portée au budget afin d'inscrire au total 15000 € supplémentaires sur la ligne des charges financières. La proposition est adoptée par 20 voix pour contre 3 abstentions. La date de la prochaine séance du conseil municipal est fixée au 7 novembre à 19H30.

## SERVICES

**Les services à domicile** prennent petit à petit de l'ampleur. A noter dans vos tablettes : l'Association du Service à Domicile (ADMR), 11 Grand rue, tél : 03 84 29 36 98, courriel [cslavoge@fede70.admr.org](mailto:cslavoge@fede70.admr.org), pour un service de soins, et la SARL "Services Prox", 5 rue de Goudan, à Bourogne, tél : 06 50 66 80 63 ou 06 66 15 44 49 qui propose aide à domicile, jardinage, courses, accompagnement, assistance administrative, aide au déplacement, etc.

## ELECTIONS ...

**Pour participer** aux élections prévues en 2009 (*élections législatives de juin 2009*), il est indispensable de s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2008. Pour cela il suffit de se présenter en mairie avec un justificatif de domicile (facture d'eau, de téléphone, ... ou attestation de cohabitation) et une carte d'identité. Ceci concerne les nouveaux arrivants dans la commune ainsi que les jeunes qui viennent d'atteindre ou atteindront la majorité avant la date du scrutin.

## LE REPAS DES ANCIENS ...



C'est dans une atmosphère de détente et de bonne humeur que 165 de nos aînés ont répondu "présent" à l'invitation de la Municipalité pour le traditionnel repas annuel qui s'est déroulé le dimanche 12 octobre au réfectoire du collège. Dans le grand train des conversations et entre 2 pas de valse, chacun a pu savourer l'excellent repas préparé par le cuisinier Philippe BOEGLIN et apprécier la dextérité des serveurs aux petits soins pour les invités.

## PATRIMOINE ...

Les journées du patrimoine à Giromagny ont attiré un grand nombre de visiteurs et les associations qui ont pris en charge les animations et les visites pouvaient être satisfaites à l'issue de ces deux journées de septembre : concert à l'église pour les Amis de l'Orgue ; visites du Fort Dorsner ; conférence, visite de la ville et sortie pédestre pour l'AHPSV ; randonnée des cascades pour le Club des Sentiers Sous-Vosgien, parmi d'autres. Deux manifestations ont connu une affluence exceptionnelle et inhabituelle : la visite du musée de la mine (*encadrée par la Société Belfortaine d'Emulation et le GDEA*) où les visiteurs réclamaient une visite supplémentaire et la promenade guidée sur le sentier des mines (*par le Club des Sentiers Sous-vosgiens*). Les articles dans la presse et dans la revue municipale, la plaquette de la DRAC et aussi le beau temps ont peut être leur part dans la réussite de ces deux journées mais surtout un grand merci aux associations qui ont mis et mettent notre histoire et notre ville en valeur.

## DOCUMENTAIRE ...

La 9<sup>ème</sup> édition du "Mois du Film Documentaire" aura lieu du 4 au 20 novembre. Le thème retenu est "De l'autre côté : histoire de frontières..."

Pour Giromagny le film sélectionné est "Planète sans frontières" du réalisateur Alain Lasfargues ; la séance (gratuite) aura lieu le vendredi 14 novembre à 20H30 au Théâtre des 2 Sapins. Elle sera suivie d'un débat en présence du réalisateur.

Et si l'ONU votait la suppression des frontières ? Ce documentaire-fiction passe en revue les remous qu'une telle décision créerait aux quatre coins de notre planète et livre une réflexion sur l'immigration et le rôle des frontières.

## CONSEIL DE LA CCHS DU 22 SEPTEMBRE

Petite séance avec 3 points à l'ordre du jour pour cette séance du conseil convoquée par le président Daniel ROTH.

**En premier lieu**, une bonne nouvelle : il s'agit d'accepter que la "facture" de la cote part de la CCHS concernant la mise en place de l'accès internet haut débit passe de 87 210 € à 84 956 € ; qui aurait pu voter contre ?

**En second lieu**, il s'agit d'adopter une convention d'adhésion au service de remplacement du Centre de Gestion de la Fonction Publique, ce qui est fait à l'unanimité.

**En troisième lieu** le conseil accepte la mise en non valeur de créances pour respectivement 2180 et 1021 € concernant des redevances d'ordures ménagères et d'assainissement irrécouvrables.

**En questions diverses** sont évoqués : - le bilan 2007 de l'accueil "petite enfance" qui a engendré un coût de 365 706 € dont 62 % ont été pris en charge par la CAF, 19 % par la CCHS et 19% par les familles concernées ; - la mise en place d'une zone de décharge des déchets verts sur le site de la station d'épuration avec une entrée en service prévue pour le printemps ; - la nécessité pour chacun d'être attentif à toutes fuites ou dysfonctionnement des réseaux d'eau. Ainsi, en cas d'observation d'anomalies sur l'eau potable, prévenir le syndicat des eaux ; sur le réseau d'eau pluviale, prévenir la mairie ; sur le réseau d'eaux usées, prévenir la CCHS.

## CONSEIL MUNICIPAL D'ADOLESCENTS

Tous les ans, le Conseil Municipal d'Adolescents (CMA) est en partie renouvelé par de nouveaux élus qui, venant du CM2 des écoles Benoît et Lhomme, remplacent les partants, celles et ceux qui ont fini leur "troisième". Le rôle du CMA a été présenté aux élèves de CM2 par Alphonse M'BOUKOU, conseiller Municipal, et le Maire, Jean LEFEVRE, le mardi 07 octobre.

Pour les enfants qui auront fait la démarche de se présenter, celle-ci traduira un premier pas dans l'engagement civique. Pour celles et ceux qui auront été élus, cette élection traduira le premier pas dans la représentation démocratique. Elus par les élèves des CM2, ils ne représenteront pas seulement leurs électeurs ; ils représenteront aussi les enfants de leurs écoles et de leurs quartiers.

Ils auront pour mission d'être à leur écoute, de rapporter leurs attentes et leurs propositions au cours des réunions du CMA, de réfléchir à ce qui pourrait être amélioré sur la commune et de travailler à la réalisation de dossiers qui pourront être présentés au Conseil Municipal d'adultes.

## CEREMONIES

**Commémoration de l'anniversaire du décès du Général de Gaulle** : Le dimanche 9 novembre : rassemblement à 10H45 devant la mairie, cérémonie à 11H00 au monument "aux morts de 39-45"

**Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918** : Le mardi 11 novembre : rassemblement au square du Paradis des Loups à 10H40, défilé jusqu'au square du Souvenir, cérémonie à 11H00 suivie d'un défilé jusqu'à la mairie.

**Commémoration de la libération de Giromagny** : Le samedi 22 novembre : rassemblement à 19H00 place de Gaulle, à 19H15 défilé aux flambeaux avec la musique de la clique de Lepuix, cérémonie au monument "aux morts de 39-45", dislocation en mairie avec la musique de l'harmonie de Giromagny.

## EN NOVEMBRE ...

**Vendredi 7 :** # Conseil Municipal à 19H00

**Samedi 8 :** # Repas de l'USG VTT ;  
# Handball en salle du COSEC à 18H00 (seniors féminines contre HBC Noidans) et à 20H00 (seniors masculins contre HBC Lure).

**Dimanche 9 :** # Commémoration de la mort du général De Gaulle à 11H00.

**Mardi 11 :** # Commémoration de l'armistice de 1918 à 11H00 (rassemblement au square du Paradis des Loups à 10H40).

**Vendredi 14 :** # Bourse de Noël organisée par l'Association Familiale du Canton en salle des fêtes.

**Samedi 15 :** # Bourse de Noël organisée par l'Association Familiale du Canton en salle des fêtes.

**Samedi 22 :** # Commémoration de la libération de Giromagny à 19H00 avec un défilé de véhicules d'époque ;  
# Handball en salle du COSEC à 19H00 (seniors masculins contre HBC Danjoutin).

**Lundi 24 :** # AG de l'USG VTT.

**Jeudi 27 :** # Don du sang organisé par la Croix Rouge en salle des fêtes.

**Vendredi 28 :** # Noël des Anciens organisé par la commune en salle des fêtes.

**Samedi 29 :** # Banquet de la sainte Barbe organisé par l'amicale des sapeurs pompiers au Centre de Secours.

# Assemblée générale de l'APPMA "la truite de montagne" en salle des fêtes à 14H30.

## BIENVENUE PERE FAUSTIN



**Le successeur** de l'abbé WUYAM, le père FAUSTIN, vient d'emménager dans le presbytère ; nous l'avons rencontré pour faire connaissance.

**Le père FAUSTIN** est né en 1959, à Bandundu, en République Démocratique du Congo. Après ses études, il a d'abord été nommé professeur de français, histoire et géographie, à Kenge. En 1982 il entre dans l'ordre des Prémontrés, à Kinshasa. L'ordre des chanoines réguliers de Prémontré se distingue par un habit immaculé composé d'une robe, d'un scapulaire, d'un camail, d'un manteau et d'une ceinture, habit qui a inspiré l'habit actuel des papes.

**Après deux ans** de noviciat, il poursuit ses études et obtient une licence en philosophie, une licence en théologie et une maîtrise en droit canonique. Ordonné prêtre en 1992, il débute son sacerdoce

au Congo puis part comme missionnaire pour le Cameroun en 1996 dans le diocèse de Batouri puis dans le diocèse d'Obala. Par la suite, il est envoyé par ses supérieurs en Côte d'Ivoire, dans le diocèse de Korhogo, avec la mission de commencer une nouvelle fondation de l'ordre des Prémontrés de Kinshasa.

**En 2001**, après un petit passage par l'Italie et la Belgique, il arrive en France pour poursuivre des études à l'institut catholique de Paris. C'est là qu'il est appelé à rejoindre le diocèse de Belfort-Montbéliard où il est d'abord nommé prêtre coopérateur, puis curé in solidum pour l'ensemble des paroisses de Belfort-centre et finalement curé de l'ensemble des paroisses de la Haute Savoureuse en septembre 2008.

**Sa mission** consiste à organiser, coordonner, dynamiser l'activité ecclésiale au quotidien et il avoue compter beaucoup sur son équipe d'animation pastorale. Pour rendre son action plus efficace, il souhaite pouvoir créer une paroisse unique dans la Haute Savoureuse tout en préservant la spécificité de chaque ensemble. Il souhaite aussi aller à la rencontre de tous, aussi bien jeunes que personnes âgées, sans oublier les malades et sans exclure les non catholiques. Il souhaite aussi créer des liens avec les élus des différentes municipalités et comme le père WUYAM, il aime marcher, ce qu'il fait en particulier chaque mardi.

**Bienvenue** à Giromagny, père Faustine.

## RENCONTRES D'AUTOMNE

Dans le cadre des traditionnelles "rencontres d'automne" entre les "Amis de Schwabmünchen" et les "Freunde von Giromagny", une délégation de 8 concitoyens dont 2 conseillers municipaux s'est rendue à Schwabmünchen le dernier week-end de septembre à l'occasion des fêtes de la Saint Michel. La fête de la bière et autres manifestations traditionnelles de la Saint Michel, fort

appréciées, n'ont toutefois pas empêché les deux associations de préparer le calendrier des activités pour le premier semestre 2009. Sont ainsi prévus au programme : la mise en place de l'arbre de mai le 9 mai, une randonnée cycliste pour la Pentecôte, un tournoi de football ainsi que l'organisation de séjours de jeunes durant les vacances scolaires. Une mention particulière à ce sujet : l'OFAJ

(Office Franco-Allemand pour la Jeunesse) accorde des bourses d'un montant de 300 € pour un stage "jeune" (16 à 27 ans) en entreprise dans le cadre des villes jumelées (renseignements et bulletin d'inscription sur [www.ofaj.org](http://www.ofaj.org), par courriel à Nadia Inoubli ([inoubli@dfjw.org](mailto:inoubli@dfjw.org)) ou par courrier à OFAG, bureau des échanges extrascolaires, Molkemarkt 1 ; D 10179 Berlin).

## GIROPRACTIQUE

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur :  
<http://www.giromagny.fr>

Rédaction

**Christian CODDET**

Direction de la publication

**Jean LEFEVRE**

Imprimé en 1800 ex. par SELECTA

N° 85 - Dépôt légal 11/2008

Ont participé à la rédaction de ce numéro: Marie-Françoise BONY, Jacques COLIN, Marie-Pascale KLEIN, Jean LEFEVRE, Koho MANGA.

## ERRARE ...

**La mémoire** se perdrait-elle ?

Toujours est-il que personne n'a relevé l'erreur qui s'est glissée dans l'article sur la place du marché aux cochons dans notre numéro d'octobre. L'emplacement du café CALLOT n'était pas en effet à l'angle de la rue Thiers et de la rue Traversière mais en face, à l'angle du faubourg de France et de la rue des prés Heyd.

## GIROPRACTIQUE

**Gendarmerie :** 03 84 29 30 17

**Mairie :** 03 84 27 14 18

**Services d'urgence :**

Pompiers 18 ; SAMU 15

**EDF :** 08 10 33 32 25

**GDF :** 08 10 43 30 25

**Syndicat des eaux :** 03 84 29 50 19

**Pharmacie :** 03 84 27 72 16

**Contacts internet à disposition:**

[mairie@giromagny.fr](mailto:mairie@giromagny.fr)

[giro.com@giromagny.fr](http://giro.com@giromagny.fr)